



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3302

Assemblée générale de l'Opéra national de Lyon - Désignation de représentants par le
Conseil municipal

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

Rapporteur : M. LE MAIRE

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2017
DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3302 - ASSEMBLEE GENERALE DE L'OPERA NATIONAL DE LYON -
DESIGNATION DE REPRESENTANTS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
(SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON - DIRECTION DES
ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Monsieur Georges KEPENEKIAN a été élu Maire de Lyon par le Conseil municipal lors de sa séance du 17 juillet 2017. Ce même jour, le Conseil a procédé à l'élection de 21 Adjointes au Maire.

Sur la base de la délibération n° 2017/3175, le même Conseil municipal a élu 21 Adjointes.

Par arrêté n° 2017/26834 pris en date du 20 juillet 2017, Monsieur le Maire de Lyon a accordé des délégations aux Adjointes et à des Conseillers municipaux.

La Ville de Lyon est membre de nombreuses associations, parmi lesquelles l'Opéra national de Lyon.

- Contexte :

Cette association a pour but la gestion et la promotion de l'Opéra national de Lyon qui a pour mission la création, la production, l'organisation, l'exploitation et la formation à Lyon, en France et à l'étranger, de toutes activités lyriques, musicales, chorégraphiques ou encore théâtrales.

De manière générale, l'association promeut les activités artistiques culturelles et est susceptible d'en assurer la diffusion sous quelque forme que ce soit (télévisuelle, phonographique, cinématographique....).

Elle contribue au rayonnement tant national qu'international de la Ville de Lyon sur le plan artistique et culturel.

- Modalités de représentation :

L'article 5 des statuts précise que l'association se compose de membres qualifiés et de membres de droit.

La Ville de Lyon compte parmi les membres de droit qui sont au nombre de 15, selon l'article 6 des statuts.

Sont également membres de droit l'Etat (Préfet de région, DRAC et conseiller pour la musique), la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Rhône et la Métropole de Lyon.

La Ville de Lyon dispose de 7 représentants titulaires.

Par délibération n° 2014/32 du 25 avril 2014 le Conseil municipal a désigné M. Georges KEPENEKIAN, M. Richard BRUMM, M. Thomas RUDIGOZ, Mme Marie-Odile FONDEUR, M. Etienne TETE, Mme Laure DAGORNE, M. Denis BROLIQUIER représentants titulaires pour représenter la Ville de Lyon au sein de l'Assemblée générale de l'Opéra national de Lyon.

Par délibération n° 2016/2169 du 6 juin 2016 le Conseil municipal a procédé au remplacement de Mme Laure DAGORNE par Mme Laurence BALAS en tant que membre titulaire au sein de l'Assemblée générale de l'Opéra national de Lyon.

Il est proposé au Conseil municipal de pourvoir au remplacement de Monsieur Georges KEPENEKIAN et de Monsieur Thomas RUDIGOZ.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L 2121-33 ;

Vu les statuts de l'association du 7 novembre 2005 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2014/32 en date du 25 avril 2014 ;

Vu le rectificatif mis sur table :

« a) - Dans LE TITRE, lire :

- lire : « Assemblée générale de l'Opéra national de Lyon – Désignation **de représentants** par le Conseil municipal »

- au lieu de : « Assemblée générale de l'Opéra national de Lyon – Désignation d'un représentant par le Conseil municipal »

b) - Dans L'EXPOSE DES MOTIFS, ajouter :

- Ajouter : « Par délibération n° 2016/2169 du 6 juin 2016 le Conseil municipal a procédé au remplacement de Mme Laure DAGORNE par Mme Laurence BALAS en tant que membre titulaire au sein de l'Assemblée générale de l'Opéra national de Lyon ».

Vu les résultats du scrutin auquel il a été procédé ;

DELIBERE

1. M. Loïc GRABER est désigné en remplacement de M. Georges KEPENEKIAN en tant que membre titulaire pour représenter la Ville de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein de l'Assemblée générale de l'association de l'Opéra national de Lyon.

2. M. Louis PELAEZ est désigné en remplacement de M. Thomas RUDIGOZ en tant que membre titulaire pour représenter la Ville de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein de l'Assemblée générale de l'association de l'Opéra national de Lyon.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Georges KEPENEKIAN